



AVIS PUBLIC AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 15 octobre 2019 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative à l'immeuble suivant :

- Propriété située au 449, rue Lemay, lot 3 311 863, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à régulariser une marge de latérale de 1,01 mètre et de 1,32 mètre ainsi qu'une somme des marges latérales de 5,97 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

Donné à Coaticook, ce 26 septembre 2019.

La greffière,

Geneviève Dupras